ENJEUX DES DONNEURS D'ORDRE

1. Réponse aux objectifs d'approvisionnement responsable
 - PL 67 – Article 42 (Organismes municipaux)
 - PL 12 – Article 4 (Organismes publics)
 - Impact social concret (↑ revenus des EÉS = ↑ d'investissement dans la mission sociale)
2. Simplification de l'octroi de contrats en économie sociale
 - Marge préférentielle
 - Exception pour les OBNL (gré à gré)
3. Offre de services additionnels
 - Exemples : CVBU et Dose Culture



ENJEUX DES ENTREPRISES COLLECTIVES

Comment augmenter l'accès des entreprises collectives aux contrats publics et municipaux ?

- Travailler à une plus grande proximité avec les acheteurs publics ⟹ réseau et maillage ;
- Avoir des conditions gagnantes pour l'obtention de contrats ⟹ gré à gré, marge préférentielle, allotissement, etc. ;
- Faire valoir son impact social ⟹ ajout de services ou d'expertise en valeur concurrentielle ;
- Trouver des moyens de commercialisation appropriés ⟹ cibler les besoins des villes, municipalités et acheteurs ciblés.

Formation sur l'appel d'offre : deux solutions

1. Mutualisation centrale d'une ressource formée ;
2. Organisation d'une formation interpôle pour les EÉS qui veulent s'orienter vers les marchés publics.

CE QUI SE FAIT DANS LE RÉSEAU

3. Formation destinée aux acheteurs municipaux
 - Formation sur l'approvisionnement en économie sociale au municipal ;
 - Destinée aux acteurs impliqués dans l'octroi de contrats municipaux.
4. Guide destiné aux acheteurs publics et municipaux
 - Guide regroupant différents outils et bonnes pratiques ;
 - Destiné aux acheteurs publics et municipaux.
5. Outil de fourchettes de prix
 - Destiné aux entreprises d'économie sociale ;
 - Global et régional?
6. Ententes de partenariat?
 - Nouveau territoire à explorer.